

Bureau de la concertation

Réunion du 19 janvier 2016

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE PARIS

Cabinet J.L. MISSIKA		Frédéric LUCCIONI
Direction de l'Urbanisme		François HÔTE, Annick BIZOUERNE, Anne GOMEZ
Mairie du 13 ^{ème} arrondissement		Bénédicte PERFUMO

SEMAPA

Directeur Général	Absent	Jean-François GUEULLETTE
Directrice générale adjointe		Sandrine MOREY
Directrice de la Communication		Nathalie GRAND

PERSONNALITES EXTERIEURES

Garant de la concertation		Bertrand MEARY
Personne qualifiée		Bertrand AVRIL

BUREAU DES ASSOCIATIONS

Chargé de mission		Yann RENAUD
-------------------	--	-------------

REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS

Association ADA 13		Françoise SAMAIN
SOS Paris XIIIème		Marie KAREL
Association La Plateforme des Comités Parisiens d'Habitants		Guy BIRENBAUM

CONSEILS DE QUARTIER

Conseil de quartier n°4		Frédérique LECOCQ
Conseil de quartier n°8		Claude GALLAIRE
Conseil de quartier n°8		André MESAS

La séance est ouverte à 18 heures 10.

François HÔTE adresse à l'ensemble des membres du bureau ses meilleurs vœux pour cette année 2016.

I. Etude urbaine – Etat des lieux de Paris Rive Gauche

François HÔTE rappelle que les membres de la concertation avaient proposé d'initier une étude afin de dresser un état des lieux de Paris Rive Gauche, sur le budget alloué aux associations et conseils de quartier.

Françoise SAMAIN indique qu'une réunion a été organisée pour progresser en ce sens, en présence des personnalités qualifiées, afin notamment de déterminer la procédure de désignation du prestataire qui sera chargé de cette étude.

Dans la mesure où les réponses pourraient être très larges, il paraît nécessaire d'indiquer précisément dans l'appel d'offres le budget qui sera accordé à l'étude. Il sera demandé aux candidats de remettre un mémoire en deux ou trois pages présentant l'étude envisagée et la méthode retenue.

Un oral pourrait également être effectué après une première sélection de 2 ou 3 prestataires possibles. Compte tenu des moyens attribués à cette étude, il est probable que des universitaires soient enclins à se proposer, d'où la volonté d'attendre le mois de septembre pour initier la démarche. *Le Moniteur* n'apparaissant pas comme la revue adéquate pour une telle étude qualitative, il est plutôt envisagé de publier l'appel d'offres dans la revue *Sciences Humaines*.

Nathalie GRAND se demande s'il est absolument nécessaire de recourir à une telle publication, qui pèsera de façon significative sur le budget global de l'étude.

Bertrand AVRIL affirme que chiffrer l'étude permettrait d'obtenir des réponses réalistes et tenant compte des moyens alloués à cette étude. Cette démarche en deux temps permettrait aux candidats de présenter brièvement leur philosophie générale, d'en retenir trois ou quatre, puis de les rencontrer.

Sandrine MOREY rappelle que le budget pour cette étude est connu, et se limite à 20 000 euros. Par conséquent, il ne nécessite légalement aucune publication.

Afin d'éviter une telle publication, Bénédicte PERFUMO suggère par exemple de solliciter directement des candidats possibles.

A défaut de publication, François HÔTE fait valoir qu'il s'agira malgré tout de respecter un certain formalisme dans la sélection des candidats.

A cette légitime remarque près, Frédéric LUCCIONI suggère en effet à la concertation de se rapprocher des UFR et directeurs de laboratoires afin d'identifier différents experts. Pour un tel objet, il ne se montre pas convaincu que la publication soit la meilleure façon de procéder.

Françoise SAMAIN précise qu'un certain nombre d'organismes pluridisciplinaires ont déjà été identifiés.

Bertrand MEARY souligne que la désignation du lauréat de cette étude devra être connue au plus tard avant les vacances d'été pour un démarrage effectif de l'étude en septembre / octobre.

Nathalie GRAND précise que la SEMAPA sera bien en charge d'envoyer le cahier des charges à l'ensemble des candidats identifiés par la concertation, afin que la procédure conserve un bon niveau de formalisme et ne prête pas à contestation.

Bertrand MEARY suggère d'arrêter cette liste avant la fin du trimestre, de sorte d'adresser le cahier des charges avant le 30 avril.

Bertrand AVRIL jugerait bienvenu de diversifier le profil des candidats, et de solliciter bureaux d'études, laboratoires pluridisciplinaires, étudiants, etc.

Frédéric LUCCIONI souscrit à cet objectif.

Nathalie GRAND souhaite dresser cette liste avant la fin du mois de mars au plus tard.

La concertation décide de dresser une liste de potentiels candidats pour le 31 mars au plus tard.

Nathalie GRAND propose de préciser le règlement de consultation au moment de l'envoi du cahier des charges. Cet envoi devrait intervenir autour du 15 avril. Les réponses des candidats seront attendues pour la mi-mai, donnant lieu ensuite à la pré-sélection de 3 ou 4 candidats qui pourront être auditionnés courant juin pour une notification de la décision finale à la mi-juillet.

André MESAS souligne l'intérêt porté par la concertation de Paris Rive Gauche au développement des PME et PMI, voire le rôle avant-gardiste qu'elle a pu jouer sur le sujet à Paris. Par conséquent, il s'étonne de l'absence de mention de ces réflexions dans le rapport récemment publié par la Ville de Paris sur les filières industrielles et d'avenir, alors que la concertation a toujours fait de la préservation des activités et des PME-PMI une priorité.

Frédéric LUCCIONI explique que le document auquel se réfère M. MESAS intitulé *Fabriquer à Paris* fait suite à une mission d'information et d'évaluation menée par un collège d'élus parisiens de différents groupes politiques. Ce document s'attache avant tout à l'identification de filières, d'enjeux, de potentiels et fixe des recommandations ou des propositions ensuite débattues en Conseil de Paris. Il adopte une vision globale de la ville qui ne se limite pas au 13^{ème} arrondissement ou à l'opération Paris Rive Gauche, dont les initiatives y sont toutefois évoquées et soulignées.

Par ailleurs, André MESAS indique que l'Equipe de Développement Local (EDL) de Bédier s'est réunie et demande des informations sur une structure qui se met en place et dont il ne comprend pas le but.

François HÔTE explique que certains quartiers en secteur politique de la ville et à proximité de PRG évoluent, ce qui pourrait prochainement donner lieu à une information de la concertation de PRG.

Frédérique LECOCO précise que M. MESAS fait allusion à la mise en place des conseils citoyens, dans les quartiers prioritaires, afin de renforcer les liens. Toutefois, ces quartiers ne relèvent pas du périmètre la concertation de PRG.

II. Définition du calendrier pour les prochains groupes de travail

Secteur Austerlitz

Bertrand MEARY rappelle qu'un groupe de travail a dû être annulé.

Frédérique LECOQ confirme que les ateliers ont été interrompus durant la période des fêtes de fin d'année, et n'ont pas encore repris. Les différentes parties prenantes dans ce secteur ne sont pas encore tombées d'accord sur les éléments financiers correspondant aux surfaces qui leur sont attribuées.

Françoise SAMAIN souhaite se voir confirmer que la mairie a validé les orientations qui ont été présentées à la concertation fin septembre 2015.

Frédéric LUCCIONI le lui confirme. L'objectif est désormais de stabiliser ces orientations et répartir les programmes entre les différents financeurs.

Bertrand MEARY invite la Ville à ne pas hésiter à « siffler la fin de la partie », de sorte que ces discussions ne se prolongent pas indéfiniment.

Frédéric LUCCIONI affirme que telle est bien son intention. Ainsi, il paraît possible d'envisager un groupe de travail de présentation de la phase 2 pour la fin mars au plus tôt, avant réunion du comité de pilotage.

Anne GOMEZ précise que ce groupe de travail intervenant au milieu de la phase 2 sera l'occasion d'étudier les premières pistes architecturales.

La concertation entérine la tenue d'un groupe de travail Austerlitz le jeudi 31 mars 2016 à 17 heures 30.

Secteur Masséna-Bruneseau

Frédéric LUCCIONI annonce que les 23 lauréats de l'opération *Réinventer Paris* seront désignés fin janvier, pour une annonce officielle début février. Il est donc possible d'organiser une réunion du groupe de travail de façon à présenter les projets retenus relevant de Paris Rive Gauche, qui concernent la gare Masséna et le lot M5A2.

Frédéric LUCCIONI propose également de présenter la démarche de « l'Arc de l'Innovation », allant de la porte de Vanves en limite du 15^{ème}, jusqu'à la porte Pouchet dans le 17^{ème} en passant par l'Est parisien. Cet arc de l'innovation inclut les communautés d'agglomération riveraines, et est destiné à financer un certain nombre de projets par labellisation. La concertation pourrait examiner les répercussions et opportunités générées par cette initiative sur le périmètre de PRG.

La date du 18 février est retenue.

Dans le cadre d'une deuxième réunion du groupe de travail Masséna-Bruneseau, Nathalie GRAND propose de présenter le nouveau Centre Infos de la SEMAPA, ainsi que les orientations architecturales du lot B1-B1/B3 et les travaux envisagés pour l'immeuble Berlier.

La concertation entérine la tenue d'un groupe de travail Masséna-Bruneseau jeudi 14 avril 2016.

Secteur Tolbiac

Frédérique LECOCQ croit savoir que Mme Hidalgo a visité le chantier de la halle Freyssinet le 12 janvier, et souhaiterait que les membres de la concertation puissent profiter du même privilège.

Frédéric LUCCIONI conçoit la légitimité de la demande.

Sandrine MOREY suggère cependant d'attendre la remise en place des verrières sur la toiture.

Nathalie GRAND souligne que le nombre de participants à une telle visite sera nécessairement contraint. En outre, elle rappelle que la dernière visite de chantier (celle de l'école Louise Bourgeois et des logements étudiants et jeunes travailleurs) avait rassemblé un nombre de participants très faible. Il s'agira donc de prévoir un nombre minimum et maximum de participants à une telle visite, sous peine de l'annuler.

Frédéric LUCCIONI suggère de proposer un point général sur Tolbiac début mai, et notamment sur T10 et les travaux de la halle Freyssinet.

La concertation entérine la tenue d'un groupe de travail Tolbiac le jeudi 19 mai 2016.

Frédérique LECOCQ annonce qu'un groupe de conseils interquartiers a été constitué sous le pilotage du Conseil de Quartier n°8 au sujet de la halle Freyssinet. Cet inter-CQ pourrait solliciter une visite du chantier – encore faut-il que cette instance se réunisse.

Bureau de la concertation

La prochaine réunion du bureau de la concertation est fixée au jeudi 2 juin 2016.

Françoise SAMAIN fait part de l'intention des associations d'entamer une réflexion sur les déplacements au sein de la ZAC.

Claude GALLAIRE indique être particulièrement préoccupé par la restructuration du réseau de bus.

Frédéric LUCCIONI suggère d'évoquer ce point dans le cadre du groupe de travail du secteur Masséna-Bruneseau du 14 avril.

Marie KAREL constate notamment la densification de la circulation sur l'avenue de France.

Nathalie GRAND fait valoir que la zone connaît encore d'importants chantiers. En outre, il est peut-être bénéfique que les flux de circulation principaux se destinent à l'avenue de France, qui abrite des bureaux, plutôt que sur des axes davantage résidentiels.

Frédéric LUCCIONI confirme qu'il s'agit d'adopter en la matière une approche globale, au niveau de la ZAC et même au-delà.

Annick BIZOUERNE signale que le quai Marcel Boyer à Ivry sera ramené à une seule voie d'ici 2017 dans le cadre de l'aménagement d'un site propre, cela ne peut manquer d'avoir des répercussions sur la répartition des circulations entre quai de Seine et avenue de France.

Frédéric LUCCIONI ajoute qu'un plan vélo sera prochainement lancé à Paris, tout comme un chantier de rénovation des flux sur la place d'Italie.

La séance est levée à 19 heures 40.